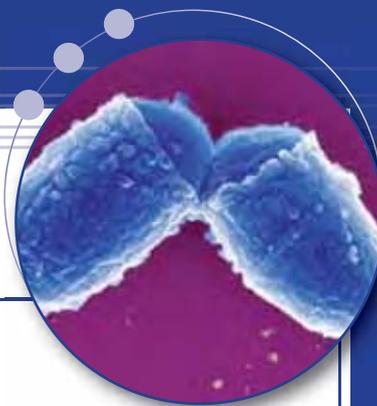


DIPHTERIE

Corynebacterium diphtheriae ou
Corynebacterium ulcerans



La diphtérie est une maladie hautement contagieuse due au bacille de Klebs-Loeffler (*Corynebacterium diphtheriae*) et se transmet d'homme à homme. La maladie peut également être due à *Corynebacterium ulcerans*, dans ce cas elle est transmise par le lait cru ou par les animaux de compagnie. Les conséquences les plus graves de la diphtérie proviennent de la toxine sécrétée par les bacilles.

 **Réservoir :** l'homme.

 **Transmission :**

C. diphtheriae se transmet directement par le biais des sécrétions rhinopharyngées ou des plaies cutanées d'un malade, d'un porteur de germe, plus rarement par contact indirect avec des objets souillés par des sécrétions et des lésions de personnes infectées. *C. ulcerans* se transmet classiquement par le lait et les contacts avec les bovins.

 **Incubation :**

2 à 5 jours, parfois plus.

 **Contagiosité :**

Variable jusqu'à disparition des bacilles des sécrétions et des lésions, soit 2 à 4 semaines. Portage chronique possible pendant 6 mois ou plus (rare). L'antibiothérapie permet la suppression de la source des fausses membranes et de la production de toxine par la clairance bactérienne.

 **Tableau clinique :**

Infection bactérienne aiguë des amygdales, du pharynx, du larynx, du nez et occasionnellement d'autres muqueuses ou de la peau. L'angine diphtérique est peu fébrile, plus ou moins dysphagique avec pâleur et adénopathies sous maxillaires. La lésion, causée par la libération de la cytotoxine spécifique, est un exsudat épais caractéristique : **la fausse membrane grisâtre**, entourée d'une zone inflammatoire d'un rouge terne. La gorge est modérément douloureuse dans l'angine diphtérique commune et les ganglions cervicaux sont hypertrophiés et sensibles. L'extension peut concerner le larynx avec obstruction et asphyxie (croup). Elle peut même concerner la trachée et les bronches

 **Critères de signalement et de notification :**

Cas confirmé

Tableau clinique évocateur avec/ou sans membrane avec isolement de *Corynebacterium diphtheriae* ou *ulcerans* et mise en évidence de la toxine.

Cas suspect :

Tableau clinique évocateur avec membrane.

Conduite à tenir concernant le malade, les sujets-contacts et le milieu immédiat

1) Signalement sans délai à la DASS-NC des cas suspects, probables, confirmés et de tout isolement de souche diphtérique toxinogène. Notification des cas confirmés et de tout isolement de souche diphtérique toxinogène.

2) Isolement : isolement strict des malades atteints d'angine diphtérique, isolement contre les contacts en cas de diphtérie cutanée, jusqu'à ce que 2 cultures de la gorge et 2 du nez (ou des lésions cutanées) prélevées à au moins 24 heures d'intervalle, après l'arrêt de l'antibiothérapie, ne montrent plus de bacilles diphtériques. Lorsqu'il n'y a pas de culture possible, levée de l'isolement après 14 jours d'antibiothérapie. Désinfection en cours de maladie : de tous les objets venus en contact avec le malade ou souillés par ses sécrétions.

3) Traitement : le traitement spécifique qui comprend : l'isolement, l'antibiothérapie et la sérothérapie des patients, doit être mis en place dans un service spécialisé.

4) Investigation des sujets-contacts : recherche de toutes les personnes en contact régulier avec le malade (famille, amis, compagnons de travail ou de classe). Ces personnes sont invitées à subir un examen clinique, un prélèvement de nez ou de gorge à la recherche du germe.

5) Quarantaine : tous les adultes contacts qui sont appelés à manipuler des aliments, en particulier du lait, ou à s'occuper d'enfants non immunisés doivent être exclus de ce travail en attendant le résultat de l'examen bactériologique qui doit être négatif.

6) Traitement des sujets-contacts : une dose de rappel pour les sujets n'ayant pas reçu au moins 3 doses de vaccin et dont la dernière date de moins d'un an (DT ou DTC pour les moins de 16 ans et dT pour les 16 ans et plus) associée à une antibioprophyxie. Réaliser un prélèvement avec une culture si pas d'immunisation antérieure. Surveillance quotidienne pendant 7 jours.

